Tarifs cartes de pêche 2025

	Détail du coût de la carte				TOTAL À payer par pêcheur	Observations	DOMAINE PRIVE (selon réciprocité)	DOMAINE PUBLIC (selon réciprocité)
		COTISATION COTISATION STATUTAIRE CPMA Fédération Association						
1	Carte interdépartementale URNE (annuelle majeure)	41,20 + 31,	80 + URNE	13 €	112 €	Membre actif		2 lignes en 1 ^{ère} catégorie 4 lignes en 2 ^{ème} catégorie
2	Annuelle avec CPMA majeure	41,20 €	31,80 €	13 €	86 €	Manahar a stif	BRUCHE et DACHSTEINERBACH 1 ligne en 1 ^{ère} catégorie 4 lignes en 2 ^{ème} catégorie	
3	Annuelle majeure Taxe d'une autre Association Agréée	Déjà acquittée	31,80 €	13 €	44,8 €	Membre actif		
4	Annuelle mineure (de 12 à 18 ans) Avec CPMA mineure	6,20 €	6,30 €	9 €	21,5 €	M 1 22		
5	Annuelle mineure (de 12 à 18 ans) Taxe d'une autre Association Agréée	Déjà acquittée	6,30 €	9 €	15,3 €	Membre actif		
6	Annuelle Découverte Femme Avec CPMA Femme	19,20 €	11,15 €	10,65 €	41 €	M 1 (16)	BRUCHE et DACHSTEINERBACH 1 ligne en 1 ^{ère} catégorie 1 ligne en 2 ^{ème} catégorie	1 ligne en 1 ^{ère} catégorie 1 ligne en 2 ^{ème} catégorie
7	Annuelle Découverte Femme Taxe d'une autre Association Agréée	Déjà acquittée	11,15 €	10,65 €	21,8 €	Membre actif		
8	Annuelle Découverte (- de 12 ans) Avec CPMA Découverte	1,00 €	0,50 €	5,5 €	7€	Membre non actif		
9	Annuelle Découverte (- de 12 ans) Taxe d'une autre Association Agréée	Déjà acquittée	0,50 €	5,5 €	6€			
10	Hebdomadaire (7 jours) Avec CPMA Hebdomadaire	14,20 €	7,60 €	14,20 €	36 €	Membre non actif	BRUCHE et DACHSTEINERBACH 1 ligne en 1 ^{ère} catégorie 4 lignes en 2 ^{ème} catégorie	2 lignes en 1 ^{ère} catégorie 4 lignes en 2 ^{ème} catégorie
11	Hebdomadaire (7 jours) pour un membre d'une autre Association Agréée	Déjà acquittée	7,60 €	14,20 €	21,8 €			
12	Journalière Avec CPMA journalière	4,90 €	7,75 €	4,35 €	17 €			
13	Carte annuelle étangs				40 €	Etangs du Zich et de la Chapelle (Domaine privé ne faisant pas partie de la réciprocité URNE)		
14	Carte annuelle étangs pour détenteur d'une carte n° 1, ou 2, ou 3 de l'AAPPMA de Molsheim				20 €			
15	Carte annuelle étangs pour détenteur d'une carte n° 4, ou 5, ou 6, ou 7, ou 8, ou 9				10 €			
16	Carte journalière étangs				10 €			

CPMA = COTISATION PECHE ET MILEU AQUATIQUE